ACADÉMIE
DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité

Date de mise à jour : 21 mai 2021

INTITULE DU POSTE : Chargé(e) de mission auprès de la Délégation académique à l'action culturelle – Coordination des professeurs référents culture et du mécénat	**CATEGORIE :** Professeur du second degré public – Poste non ouvert aux contractuels
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	**ORGANISME DE RATTACHEMENT :** ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
DOMAINE FONCTIONNEL :	**EMPLOI TYPE* :** * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : Rentrée septembre 2021	**LOCALISATION GEOGRAPHIQUE** : rectorat de l'académie de Versailles

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :
L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).
Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

- Activités du service :

La Délégation académique à l'action culturelle (DAAC) a une fonction de conseil, de proposition, d'impulsion, d'accompagnement et de suivi pour l'ensemble des domaines, démarches et activités situées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Animée par la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère de la Rectrice, la DAAC met en œuvre les procédures relatives aux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) des collèges et des lycées, accompagne les équipes pédagogiques et leurs partenaires artistiques, scientifiques et culturels, conçoit et organise les actions de formation des professeurs dans les différents domaines de l'EAC, participe, avec les IA-IPR concernés, au suivi des enseignements artistiques en partenariat (théâtre, cinéma, danse). Elle travaille en étroite liaison avec les services académiques (DSDEN, corps d'inspection pédagogique, DAFOR, DACES, DOS…) et avec la Direction régionale des affaires culturelles (ministère de la culture) et les collectivités territoriales.

DESCRIPTIF DU POSTE : Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'action culturelle, le/la chargé(e) de mission éducation artistique et culturelle coordonnant le réseau des professeurs référents culture et le dossier du mécénat a pour mission :

1. De contribuer au déploiement de la politique académique en matière d'éducation artistique et culturelle ;
2. De coordonner l'action des professeurs référents culture en collège et en lycée et, dans ce cadre, de mettre en réseau les professeurs référents culture territoriaux et professeurs référents culture avec les différents acteurs de l'éducation artistique et culturelle ;
3. D'évaluer les besoins et les dynamiques d'éducation artistique et culturelle à l'échelle infra

académique en appui sur le travail mené par ce réseau ;
4. De concevoir et mettre en place, en appui sur la politique académique en matière d'éducation artistique et culturelle, un programme de formations à destination des professeurs référents culture ;
5. De contribuer au développement et à la diffusion de l'application ADAGE au niveau académique, en étant référent ADAGE pour l'académie de Versailles ;
6. De coordonner l'action des mécènes en matière d'EAC sur le territoire académique ;
7. D'impulser et d'accompagner différents programmes de mécénat, notamment le programme PEGASE (Programme Expérimental de Généralisation des Arts à l'Ecole) ;
8. De contribuer aux outils de communications mis en place par la DAAC : site académique, Open agenda, Revue EAC, enrichissement des ressources mises à disposition sur ADAGE.

SPECIFICITES DU POSTE :

Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE …) :

Encadrement : NON
Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Contraintes : Lieu d'exercice : Versailles Site La Ceinture - Déplacements fréquents à prévoir.

Autre : Poste à temps plein, décharge totale de service.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES
Savoirs :
- **Un intérêt particulier pour l'éducation artistique et culturelle et une expérience des projets d'éducation artistique et culturelle menés en partenariat**
- **Une expérience dans le cadre de la mission de professeur référent culture**

Savoir-faire :
- **Une maîtrise des orientations académiques en matière d'éducation artistique et culturelle ;**
- **Une maîtrise de l'application ADAGE ; - Une connaissance des partenaires institutionnels ;**
- **Une capacité d'organisation et de méthode, une maîtrise de la bureautique (Excel, Word, PowerPoint...), des usages internet et d'outils en ligne (padlets, pearltrees…).**

Savoir-être :
- **Une aptitude au travail en équipe et à la communication.**

PERSONNE A CONTACTER : Adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 7 juin 2021, sous couvert de votre supérieur hiérarchique, à l'attention de Madame la Déléguée académique à l'action culturelle ce.daac@ac-versailles.fr

Madame : Marianne CALVAYRAC
Téléphone : 01.30.83.45.61
Courriel : ce. daac@ac-versailles.fr